



N° 7300-SD)
JG.
+ copie chura

Le 19/12/2016..

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET DU

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

16, rue Borde

13357 MARSEILLE CEDEX 20

Téléphone: 04 91 17 91 17

drfip13@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE:

Affaire suivie par : philippe LONGCHAMPS

Téléphone: 04 91 09 60 79

Courriel: .drfip13.pqp.domaine@dqfip.finances.gouv.fr

Réf.: 2016 -201V2409

La Directrice Régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône

à

Département des Bouches du Rhône
Direction des Etudes, de la
programmation
et des Acquisitions
Service acquisitions et recherches

Hôtel du Département 52, avenue de Saint-Just 13256 MARSEILLE

AVIS du-DOMAINE sur la VALEUR LOCATIVE

Service Acquisitions et Recherches

2 7 DEC. 2016

Arrivée

Désignation du bien :Local professionnel

Adresse du bien: 50 bd Longchamp Marseille 1er

1 - SERVICE CONSULTANT CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE:

Affaire suivie par: M. GUILPAIN

2 - Date de consultation :

11/10/2016

Date de réception :

17/11/2016

Date de visite:

14/12/2016

3 - Opération soumise à l'avis du Domaine - description du projet envisagé

Projet d'acquisition



## 4 - DESCRIPTION DU BIEN

Marseillle 6ème 805 Saint -charles 50 Bd Longchamp

Référence cadastrale : section 805 E n° 152 pour 182 m² Local professionnel indépendant de plain-pied de 130 m² environ ancienne agence bancaire comprenant hall guichet, bureaux sur rue,

- Sous sol de 60 m<sup>2</sup> : salle des coffres utilisable en archives, salle détente, sanitaires

## 6 -ELEMENTS D'APPRÉCIATION

- Bon état - accès PMR à réaliser

7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÊNALE par la méthode par comparaison

Le prix de 230 000 € HT et HC n'appelle pas d'observation.

8 - Réalisation d'un accord amiable :

8 – Durée de validité : Un an

## 9.— OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques
Directrice Régionale des Finances Publiques
de Provence Alpes Côte d'Azur et du département
des Bouches du Rhône
et par délégation,
L'inspecteur des Finances Publiques

Philippe LONGCHAMPS

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.